



**LES TERMES DE REFERENCE (TdRS) POUR LA REALISATION DE L'ÉTUDE DE  
FAISABILITE DU DRAGAGE DE LA RIVIERE LUKUGA**





## 0. INTRODUCTION

Le lac Tanganyika se trouve à une altitude d'environ 773 m au-dessus du niveau de la mer, dans la partie occidentale de la vallée du rift Albertin. Avec une longueur de 677 km, une largeur moyenne de 50 km (72 km à son point le plus large), une surface de 32 900 km<sup>2</sup>, un littoral de 1 828 km et une profondeur maximale de 1,471 m, c'est le deuxième plus grand lac d'Afrique après le lac Victoria, le deuxième plus profond lac du monde après le lac Baïkal en Russie et le plus long lac d'eau douce du monde. Le lac Tanganyika est partagé par quatre pays riverains : la République Démocratique du Congo (RDC) (45%), la Tanzanie (41%), le Burundi (8%) et la Zambie (6%). À l'exception d'une partie de la côte Est et Nord, le lac est confiné par les flancs abrupts de la vallée du rift, surtout sur son bord ouest qui atteint 2 000 m au-dessus du niveau de la mer. Cela limite le bassin versant du lac à 231 000 km<sup>2</sup>. Le bassin versant s'étend sur le territoire de cinq pays : Tanzanie (67%), RDC (16%), Zambie (7%), Burundi (6%), et le Rwanda (4%).

Deux rivières principales se jettent dans le lac Tanganyika : la rivière Rusizi qui entre dans le nord du lac depuis le lac Kivu, et la rivière Malagarazi qui entre dans le côté Est du lac. Il existe un seul exutoire majeur, la rivière Lukuga, qui se jette dans le bassin versant du fleuve Congo.

Quant à la variation du niveau des eaux du lac Tanganyika, sur base des données d'observation disponibles de 1846 à nos jours et des études de modélisation qui ont été publiées avant (Serrat-Capdevila et al., 2018; Otieno Odongo&Partners, 2013), toutes ces études et observations montrent que le lac Tanganyika a connu une variation de son niveau aux différentes périodes. Par exemple, le *niveau le plus élevé du Lac en 1878 était de : 783.3m ; le second niveau élevé du Lac : 777.1m (en 1964) tandis que en 2024 , le niveau du lac était de 777 ,32m*

*Cette fluctuation de niveau des eaux du lac Tanganyika a des conséquences néfastes sur la vie des communautés riveraines du lac Tanganyika notamment la destruction et inondations des infrastructures et des biens publics et la perte de la qualité des eaux etc.*

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La rivière Lukuga constitue le seul exutoire du lac Tanganyika qui peut influencer le niveau des eaux du lac Tanganyika et constitue un axe fluvial important dans la région. La rivière Lukuga est située en République démocratique du Congo. Elle est l'exutoire du lac Tanganyika, s'écoulant sur près de 350 km pour rejoindre le Lualaba, partie supérieure du fleuve Congo. Sa source est située sur le plateau de Katanga, près de Musofi, assurant des fonctions économiques, écologiques et sociales majeures. Cependant, l'ensablement, l'accumulation de sédiments et la diminution du tirant d'eau du lac Tanganyika réduisent sa navigabilité, provoquent des inondations récurrentes, et dégradent les écosystèmes aquatiques. Dans ce contexte, une étude de faisabilité technique, économique, environnementale et sociale du dragage de la rivière Lukuga est nécessaire pour éclairer les décideurs et faire face à la montée spectaculaire du niveau des eaux du lac Tanganyika.

En 2024, à la suite de la montée spectaculaire des eaux du lac Tanganyika qui a occasionné beaucoup des dégâts matériels et des pertes en vies humaines, une réunion extraordinaire de la Conférence des Ministres de l'Autorité du lac Tanganyika s'est tenue le 3 octobre 2024 pour examiner spécialement ce problème et ; à l'issue de cette réunion, les études pour le dragage de la rivière Lukuga ont été recommandées parmi les actions prioritaires à mener à court termes.

C'est donc dans ce contexte particulier que ce travail s'inscrit.

## 2. OBJECTIF GÉNÉRAL

Réaliser une étude de faisabilité complète pour évaluer la pertinence, la viabilité, les impacts et les modalités de mise en œuvre du dragage de la rivière Lukuga et montrer l'impact du dragage de la rivière Lukuga sur la montée spectaculaire du niveau du lac Tanganyika.

## 3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Evaluer l'état actuel de la rivière (hydrologie, bathymétrie, sédiments, usages actuels).
- Identifier les zones prioritaires pour le dragage.
- Proposer des options techniques de dragage adaptées.
- Évaluer les impacts environnementaux et sociaux (EIES préliminaire).
- Élaborer une analyse coût-bénéfice et un plan de financement.
- Proposer un calendrier de mise en œuvre avec estimations budgétaires.

## 4. RÉSULTATS ATTENDUS

- Rapport de diagnostic hydromorphologique et écologique.
- Carte bathymétrique actualisée.
- Analyse des options de dragage (techniques et équipements).
- Évaluation environnementale et sociale préliminaire (cadre de gestion environnementale et sociale).
- Rapport d'étude économique et de faisabilité financière.
- Plan de mise en œuvre du projet de dragage.

## 5. MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

L'étude devra combiner :

- Travaux de terrain (relevés topographiques et bathymétriques, prélèvements de sédiments).
- Analyse documentaire (données historiques, études précédentes).
- Modélisation hydrodynamique si nécessaire.
- Enquêtes socio-économiques auprès des communautés riveraines.
- Consultation des parties prenantes.

## 6. LIVRABLES





- Rapport initial et methodologie.
- Rapport intermédiaire (diagnostic et analyse préliminaire).
- Rapport final complet avec annexes techniques, cartes, données.
- Présentation du rapport et synthèses exécutives en français et en anglais.

## 7. DURÉE DE LA MISSION

La mission devra être réalisée sur une période de deux (2) mois à compter de la date de démarrage effectif (signature du contrat).

## 8. PROFIL DE L'EXPERT OU DU CABINET

Le consultant est chargé de mettre en place son équipe pour accomplir la tâche et d'apporter des modifications à la composition de l'équipe lorsque les circonstances l'exigent. La composition de l'équipe doit refléter les spécialités et les compétences requises pour bien mener la mission.

Le prestataire devra avoir:

- Une expérience prouvée de 10 ans dans les études hydrauliques et de dragage des rivières.
- Une équipe pluridisciplinaire : hydrologue (avec expérience de 5ans) , ingénieur hydraulicien( avec expérience de 5ans), expert environnemental ( avec expérience de 5ans), socio-économiste ( avec expérience de 5ans).
- Une maîtrise du contexte local est un atout.

## 9. MODALITÉS DE SUIVI ET DE VALIDATION

Un comité technique d'experts de suivi sera mis en place par l'Autorité du lac Tanganyika , en charge de valider chaque étape et livrable de l'étude. Des réunions seront tenues chaque fois que de besoin pour mieux superviser et orienter les travaux.

## 10 PROPOSITIONS TECHNIQUE ET FINANCIERE

Le consultant devra soumettre une proposition technique et financière au Secrétariat de l'Autorité du Lac Tanganyika. Le document doit comporter un maximum de 20 pages. La proposition doit inclure les éléments suivants :

A) La proposition technique devra contenir ou indiquer:

- (i) Une lettre de motivation
- (ii) L'approche méthodologique pour mener la mission afin d'atteindre les résultats attendus. Le postulant (consultant) doit expliquer brièvement comment cela se fera.
- (iii) Le plan de travail qui devra comprendre le programme d'activités de la mission sur le terrain, les dates de tenue des réunions (virtuelle ou physique) et de remise du rapport final. Ces travaux doivent être réalisés dans un délai de 60 jours

(iv) Une liste des experts alignés et leurs CV,

(v) Le calendrier d'exécution de la mission,

Le consultant devra présenter un calendrier contenant la méthodologie et le plan de travail détaillé indiquant de manière séquentielle les activités à réaliser avec leurs durées ou dates correspondantes.

B) La proposition financière devra indiquer :

- Le coût total de la mission en USD (Toutes Taxes Comprises)
- Les modalités de paiement (échéance) : de préférence en 3 tranches
- Le total du budget prévu pour cette activité est de 30 000 USD (TRENTE MILLE DOLLARS AMERICAINS).

Toutes les activités de cette mission ne doivent pas dépasser ce montant.

## 11. SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Votre offre devrait être envoyée au Directeur Exécutif du Secrétariat de l'Autorité du Lac Tanganyika via son assistante personnelle, Mme Christelle Nijimbere à l'adresse e-mail :christelle.nijimbere@lta.alt.org avec copie à la Direction de l'environnement de l'ALT à l'adresse e-mail :imkina@yahoo.fr

## 12. CALENDRIER DE L'APPEL D'OFFRES

Activité	Date
Publication des termes de référence	12 Juin 2025
Fin de dépôt des dossiers de soumission à 16h00	26 Juin2025
Date d'examen des offres et sélection	30 Juin2025
Signature du contrat	02 Juillet 2025
Remise du rapport final	02 Septembre 2025

